l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

FORMER et intégrer les JEUNES : levier essentiel pour la santé-sécurité en entreprise

Christophe MURE – Ingénieur-conseil Cramif

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

SOMMAIRE

01 LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION POUR LES JEUNES

02 LA FORMATION INITIALE DES JEUNES À LA PRÉVENTION

03 LA FORMATION DES TUTEURS – ACCUEILLANTS D'ENTREPRISE

04 LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Préventica
PARIS 10 > 12 Juin

01

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR LES JEUNES ET NOUVEAUX EMBAUCHES

Caisse régionale Île-de-France

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR LES JEUNES ET NOUVEAUX EMBAUCHES

Les jeunes et nouveaux embauchés représentent une catégorie vulnérable de salariés due à :

- une conscience insuffisante des dangers liés à leur nouveau poste ;
- une méconnaissance de la prévention des risques professionnels liés à cette nouvelle activité ;
- des difficultés à se projeter dans le futur en termes de santé particulièrement pour les jeunes, ayant une tendance accrue à la prise de risques et donc représentant une population plus vulnérable.

Les salariés de moins de 25 ans ont 1,5 fois plus d'accidents que les autres salariés

25 % des accidents du travail concernent les salariés ayant moins d'1 an d'ancienneté

Près de 15 % des accidents graves et mortels surviennent au cours des **3 premiers mois** suivant l'embauche.

(Source : base EPICEA INRS)

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS Agir ensemble, protéger chacun

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR LES JEUNES ET NOUVEAUX EMBAUCHES

→ 2 fois moins d'accidents du travail chez les jeunes formés à la santé et sécurité au travail

Une étude épidémiologique[2] réalisée par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) révèle que **les jeunes de moins de 25 ans formés en santé et sécurité au travail pendant leur scolarité ont 2 fois moins d'accidents du travail que les autres**.

Réalisée sur 5 ans dans 7 régions de France, cette étude montre la pertinence d'*intégrer un enseignement en santé au travail dans l'ensemble des formations initiales*.

[2] Boini S, Colin R, Grzebyk M. Effect of occupational safety and health education received during schooling on the incidence of workplace injuries in the first 2 years of occupational life: a prospective study. BMJ Open 2017

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

L'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS Agir ensemble, protéger chacun

Préventica
PARIS 10 > 12 Juin

02

LA FORMATION INITIALE DES JEUNES À LA PRÉVENTION

Caisse régionale Île-de-France

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

CONVENTION DE PARTENARIAT ES&ST

Partenariat Education Nationale / Réseau Assurance Maladie – Risques professionnels

Via une convention pour l'Enseignement en santé et sécurité au travail (ES&ST)*

Promotion d'une culture de prévention

⇒ Intégrer dans la qualification professionnelle la maîtrise des risques au travail

Outils, démarches et référentiels

TUTOPRÉV'

Formations

Documentation INRS

S&ST dans la formation initiale,

Référentiels de compétences

Convention Caisses régionales – Rectorats (depuis 1993)

Formations des enseignants, développement de projets pédagogiques ES&ST, déploiement des dispositifs TutoPrév'

Enseigner la Santé & Sécurité au Travail

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

*initiée en 1993 et renouvelée en 2023

Caisse régionale Île-de-France

RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

OBJECTIFS DES FORMATIONS ES&ST

Permettre au futur salarié de protéger sa santé et celle des autres en faisant acquérir aux élèves les compétences nécessaires au repérage des dangers et à la proposition de mesures de prévention.

Cette compétence doit être enseignée et évaluée au même titre que les savoir-faire techniques.

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS Agir ensemble, protéger chacun

FORMATION INITIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Plusieurs axes prioritaires se dégagent :

1. La sensibilisation et la formation

- des responsables d'établissements scolaires et des personnes ressources,
- des équipes pédagogiques (enseignants, formateurs, personnel, …),
- des maîtres d'apprentissage et des maîtres de stage.

Le réseau Assurance maladie – Risques professionnels accompagne ces formations (formation de formateurs d'enseignants de la voie scolaire et de l'apprentissage par l'INRS, …).

FORMATION INITIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Le rectorat / l'établissement définit un plan de formation

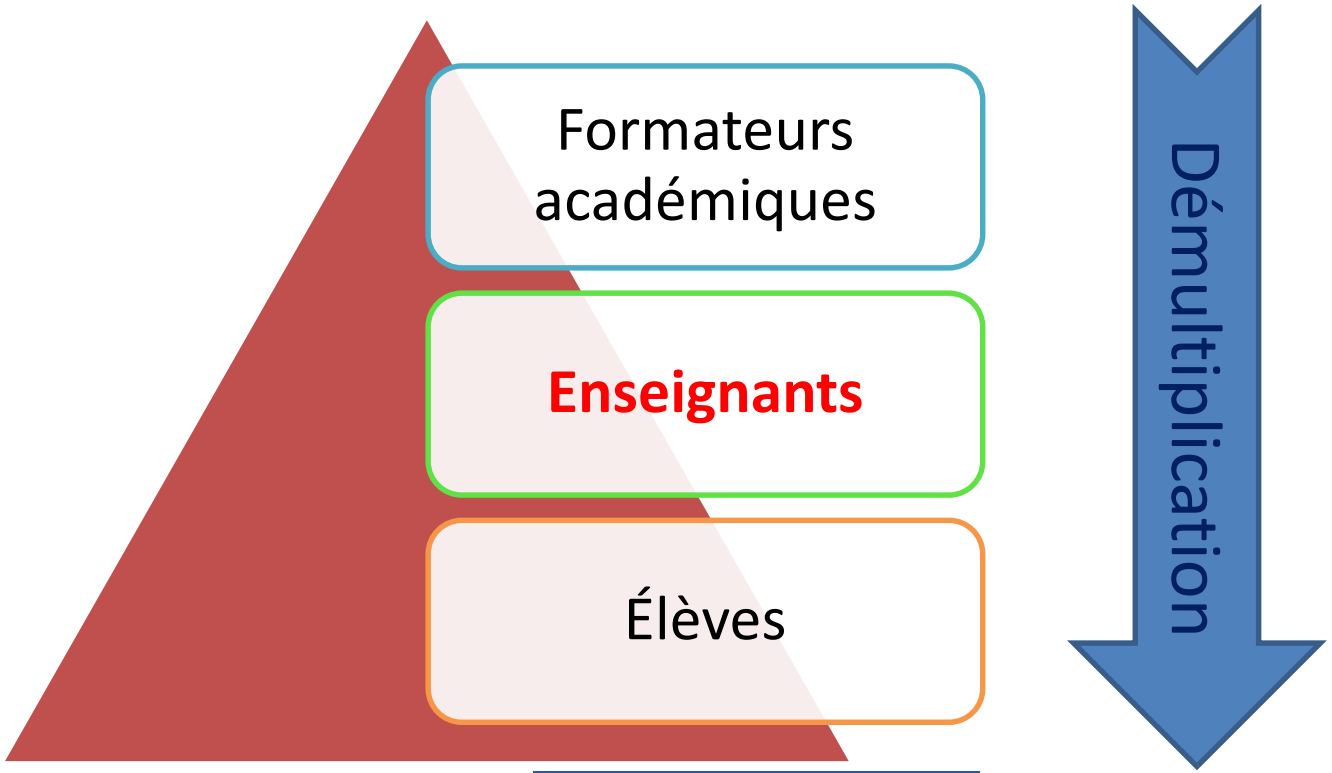

Enseigner la Santé & Sécurité au Travail

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

prap 2S PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

CACES®

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

Caisse régionale Île-de-France

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS Agir ensemble, protéger chacun

FORMATION INITIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

2. Le transfert de savoirs et savoir-faire à partir des enseignements délivrés en établissement vers les situations de travail en atelier et en entreprise.

Ce transfert s'effectue notamment par la mise en œuvre de la démarche « **TutoPrév'** » d'analyse des situations de travail, qui s'appuie sur les outils «**TutoPrév' Pédagogie** » développés par la branche AT/MP en collaboration avec l'Education Nationale.

Enseigner la Santé & Sécurité au Travail

TUTOPRÉV' PÉDAGOGIE

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS Agir ensemble, protéger chacun

FORMATION INITIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Développement des projets pédagogiques vers et avec les élèves autour de la santé et la sécurité au travail

Exemple : **Le concours vidéos de l'INRS – 13ème édition**

« Santé et sécurité au travail : de l'école au travail » destiné aux apprentis et aux élèves des lycées professionnels.

Retrouvez le palmarès 2025 :

https://www.inrs.fr/header/presse/cp-palmares-concours-video-2025.html

Enseigner la Santé & Sécurité au Travail

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

L'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS Agir ensemble, protéger chacun

Préventica
PARIS 10 > 12 Juin

03

LA FORMATION DES TUTEURS – ACCUEILLANTS D'ENTREPRISE

Caisse régionale Île-de-France

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

L’ACCUEIL DES NOUVEAUX EN ENTREPRISE

Pourquoi et comment agir au niveau de l’entreprise ?

☞ En tant qu’employeur, vous avez l’obligation de les former et de les informer sur les risques professionnels.

Il est de l’intérêt et de la responsabilité des entreprises de s’engager sur une **organisation de l’accueil des nouveaux** pour pallier leur niveau de connaissance des dangers et leur faible expérience lors de leur prise de poste.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX EN ENTREPRISE

Identifier un tuteur – accueillant dans l'entreprise

Ses missions :

- ✓ Accueillir et intégrer les nouveaux arrivants.
- ✓ Evaluer les connaissances et savoir-faire des nouveaux arrivants sur les situations de travail les concernant.
- ✓ Aider le nouvel embauché à repérer les dangers et à analyser les risques qu'il rencontrera dans son activité.
- ✓ Repérer les domaines nécessitant des acquisitions de compétences complémentaires.

FORMATION DES TUTEURS – ACCUEILLANTS D'ENTREPRISE

La formation des accueillants en santé et sécurité au travail n'est ni définie, ni encadrée par la réglementation.

Son organisation permet aux accueillants de prendre en charge dans des conditions satisfaisantes l'accompagnement des nouveaux embauchés, apprentis ou stagiaires en matière de santé et sécurité au travail.

Plusieurs caisses régionales (Carsat, Cramif, CGSS) animent des formations qui s'appuient sur un référentiel national de formation en santé et sécurité au travail.

Au-delà de cette formation, il est du ressort du chef d'entreprise de s'assurer de l'actualisation des compétences des accueillants.

FORMATION DES TUTEURS – ACCUEILLANTS D'ENTREPRISE

Référentiel du Réseau Assurance Maladie – Risques professionnels

➔ Formation catalogue Cramif

Stage **A0004 – Accueil des nouveaux en entreprise – Acquérir les compétences en prévention des risques professionnels dans sa fonction de tuteur**

1 jour – 7 heures

https://www.formation-prev.fr/cramif/675/A0004-Accueil-des-nouveaux-en-entreprise-Acquerir-les-competences-en-prevention-des-risques-professionnels-dans-sa-fonction-de-tuteur

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

Préventica
PARIS 10 > 12 Juin

04

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

TUTOPRÉV' interactif

Définir les étapes de la démarche d'accueil des nouveaux embauchés

1. Préparation de l'accueil
2. Accueil général à l'arrivée dans l'entreprise
3. Accueil au poste de travail
    1. Visite de l'entreprise (locaux et outils de production)
    2. Atelier de destination
    3. Accueil et formation au poste de travail
    4. Évaluation a posteriori de l'assimilation des messages délivrés et de la formation requise

Un guide pratique pour structurer l'accueil de vos nouveaux salariés, en intégrant la santé et la sécurité au travail

Le cahier de l'accueillant vous permet d'élaborer votre propre démarche d'accueil des nouveaux embauchés dans votre entreprise et à leur poste de travail, ainsi que les outils associés (exemple : livret d'accueil)

Ce document présente les enjeux de l'accueil des nouveaux arrivants dans l'entreprise et propose des solutions concrètes pour garantir l'intégration des salariés nouvellement embauchés.

https://www.ameli.fr/paris/entreprise/sante-travail/formation-securite-entreprise/choisir-formation#text_109024
Paragraphe « Accueillir les nouveaux arrivants »

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

La formation à la prévention des risques des salariés

- L'Assurance Maladie – Risques professionnels a élaboré des dispositifs de formation pour proposer aux salariés des entreprises des formations de qualité en prévention :
  - Formations animées par les caisses régionales (Cramif/Carsat/CGSS)
  - Formations par des OF habilités par le réseau AM-RP.

https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html

Caisse r
Île-de-F

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

LES OUTILS TUTOPREV'

Le dispositif TutoPrév' est composé de deux outils complémentaires :

TutoPrév' Pédagogie et TutoPrév' Accueil, complété par TutoPrév' interactif.

C'est un dispositif qui permet d'assurer un **transfert des connaissances** liées à la Santé et Sécurité au Travail apprises en établissement d'enseignement **vers l'activité professionnelle réelle** de l'entreprise.

Les acteurs autour du dispositif TutoPrév' sont :

- Les institutions de prévention (Cnam – INRS – Carsat – Cramif)
- Les branches professionnelles qui sont chargées de présenter et de participer à la diffusion de l'information sur la démarche dans les entreprises adhérentes
- Les établissements de formation initiale (lycées professionnels, CFA,…)

Caisse régionale Île-de-France

Préventica PARIS 10 > 12 Juin

Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

DEPLOIEMENT DE TUTOPREV'

TUTOPRÉV'

Equipe pédagogique =

Apport de connaissances
Repérage des dangers / Mesures de prévention

+

Tuteur / Maitre d'apprentissage
= Situation réelle lors des périodes de stage / formation en milieu professionnel

→

Analyse complète d'une situation de travail en atelier et en entreprise par le jeune / le nouveau

Caisse régionale Île-de-France

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

DISPOSITIFS TUTOPRÉV' RÉALISÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

http://www.inrs.fr/tutoprev	TUTOPRÉV' ACCUEIL	TUTOPRÉV' PÉDAGOGIE	TUTOPRÉV' interactif
Maintenance Industrielle	Disponible	Disponible	Disponible
BTP	Disponible	Disponible	Disponible
Logistique	Disponible	Disponible	Disponible
Réparation automobile	Disponible	Disponible	Disponible
Transport Routier de Marchandises	Disponible	Disponible	Disponible
Aide à la Personne	Disponible	Disponible	Disponible
Métiers de l'énergie du bâtiment	Disponible	Disponible	Disponible
Hôtellerie – Restauration	Disponible	Disponible	Disponible
Métiers de bouche	Disponible	/	Disponible
Commerce	Disponible	/	Disponible
Métiers du bois	Disponible	/	Disponible
Travail de bureau	Disponible	Disponible	Disponible
Métiers de la beauté	Disponible	*2025*	Disponible
Métiers de la propreté	Disponible	/	En cours

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

EXEMPLE D'UTILISATION DE TUTOPRÉV' ACCUEIL

TUTOPRÉV' ACCUEIL

L'accueillant présente une ou plusieurs planches au nouveau

↓

Le nouveau pointe les dangers sur la planche et remplit le tableau précisant causes, conséquences et mesures de prévention…

↓

L'accueillant échange avec le nouveau sur la base d'un corrigé

↓

L'accueillant fait le lien avec l'environnement réel de travail

↓

Les échanges permettent à l'accueillant de se faire une idée de l'appréhension des notions de S&ST du nouveau

↓

L'accueillant adapte le parcours d'intégration du nouveau
(accompagnement renforcé au poste – formation complémentaire …)

Caisse ré… Île-de-F…

…'Assurance Maladie
…ISQUES PROFESSIONNELS
…gir ensemble, prote…

Suite

Retour

TUTOPRÉV' ACCUEIL HÔTELLERIE RESTAURATION

RESTAURATION TRADITIONNELLE

Exemple de planche TutoPrév' Accueil

Caisse
Île-de-

ssurance
ladie
JES PROFESSIONNELS
semble, protéger chacun

TUTOPRÉV'
ACCUEIL

Retour

Mesurer la capacité d'un « nouveau » à observer une situation de travail afin de repérer les dangers présents et proposer des mesures de prévention adaptées.

Caisse régionale Île-de-France

L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

TUTOPRÉV'
ACCUEIL
HÔTELLERIE
RESTAURATION

RESTAURATION TRADITIONNELLE

Éléments de correction

TUTOPRÉV'
ACCUEIL
HÔTELLERIE
RESTAURATION

RESTAURATION TRADITIONNELLE

Mesures de prévention

Retour

N°	Risque	Mesures de prévention pour réduire le risque	Mesures de protection collective	Mesures de protection individuelle	Mesures complémentaires
1	Chute de plain-pied	**Nettoyer immédiatement les sols** salis ou humides (brossage, rinçage, raclage). **Ventiler correctement** les pièces. **Assurer une bonne évacuation** des eaux de lavage.	**Choisir des revêtements de sol antidérapants.**	**Porter des chaussures à semelles antidérapantes** de type SRC.	**Mettre en place une signalétique** en cas de sols humides ou fuite. **Donner la consigne de signaler toute fuite** provenant de machines ou équipements.
2	Coupure	**Utiliser des couteaux adaptés** à la tâche à réaliser. **Ranger les couteaux** après utilisation.		**Porter des gants anticoupures** lors des phases d'épluchage et de découpe.	**Sensibiliser le personnel** aux risques de coupure.
3	TMS	**Assurer l'entretien** et l'affûtage/affilage réguliers **des couteaux** et autres ustensiles.			**Former à l'affilage/affûtage** des couteaux.
4	Électrisation	**Suivre l'état des équipements**, signaler les équipements défectueux ou inadaptés.			**Sensibiliser le personnel au risque électrique.**
5	Postures contraignantes	**Adapter la hauteur et la profondeur des bacs** à l'aide de réhausses de bac.			**Former les salariés** à la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique **(prap).**
6	Brûlures	**Identifier les espaces** pour les plats chauds à la plonge.			
7	Coupure	**Jeter la vaisselle** dès qu'elle présente **un risque de coupure.** **Supprimer l'essuyage manuel des verres** pour lui préférer l'utilisation d'un lave-verre avec osmoseur.			**Sensibiliser le personnel aux risques de coupure** lors de l'essuyage des verres.
8	Chute dans les escaliers	**Supprimer les éléments encombrants** ou glissants au sol. **Organiser le travail** de manière à éviter la précipitation dans les escaliers. **Utiliser un monte-charge.** **Réparer les sols** endommagés. **Assurer un éclairage** adapté et suffisant.	**Équiper les escaliers** de rambardes et de rampes. **Équiper les marches** d'un revêtement antidérapant.	**Porter des chaussures à semelles antidérapantes.**	**Sensibiliser** le personnel **aux risques de chutes** dans les escaliers. **Signaler toute défectuosité** (nez de marche, etc.).
9	Addictions	**Partager** la prise de conscience collective lié à ce risque. **Garantir des conditions de travail** satisfaisantes pour réduire le risque de pratiques addictives.			**Sensibiliser** les salariés **aux risques liés aux addictions.**
10	Circulation Collision entre personnel	**Organiser et respecter les circulations** entre la salle et la cuisine (séparation des flux entrée/sortie, hublot aux portes...).			**Indiquer** clairement par une signalétique appropriée **les sens de circulation.**
11	Psychosociaux (RPS), stress	**Participer à la bonne communication** entre membres de l'équipe. **Veiller à l'équilibre de la charge de travail,** y compris lors des coups de feu et échanger avec l'encadrement sur les situations problématiques.			**Sensibiliser** le personnel **aux risques psychosociaux.**
12	Risque routier	**Organiser l'espace livraison et les déplacements** (espace de prise des commandes, recherche d'itinéraires...). **Veiller à l'entretien** des véhicules. **Vérifier avant chaque utilisation** les équipements de sécurité du véhicule.		**Porter les équipements de protection** (gants et casque en scooter).	**Former** les salariés à la **conduite en sécurité.** **Donner les consignes de conduite** en sécurité (ne pas téléphoner, respecter le Code de la route...).

surance
adie
S PROFESSIONNELS
nble, protéger chacun

ACCÉDER À TUTOPRÉV' ACCUEIL

http://www.inrs.fr/tutoprev

Santé et sécurité au travail

Rechercher sur le site... OK

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | Métiers et secteurs d'activité | Services aux entreprises | Publications et outils

Accueil > Actualités > TutoPrév' : accueillir, c'est prévenir

TutoPrév': accueillir, c'est prévenir

Des outils pour sensibiliser les apprentis et les nouveaux embauchés

Permettre au nouvel arrivant d'identifier au plus tôt les situations à risques est un élément essentiel de la démarche de prévention d'une entreprise. TutoPrév' est un dispositif à destination des lycéens, des apprentis et des entreprises pour intégrer la prévention des risques dès la formation initiale et aider la personne accueillant un nouvel embauché à évaluer ses connaissances sur le sujet.

Diminuer les risques professionnels chez les jeunes arrivants

La sensibilisation des futurs salariés et des jeunes embauchés à la santé-sécurité au travail est un enjeu important. En effet, alors que près de 15 % des accidents graves et mortels surviennent au cours des 3 premiers mois de l'embauche, un quart des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an dans l'entreprise.

VOIR AUSSI

DÉMARCHE TUTOPRÉV'

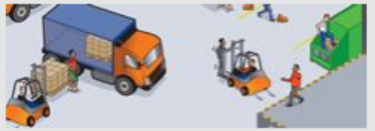

TutoPrév' : accueillir, c'est prévenir

La démarche TutoPrév' mise en place par l'INRS permet d'accueillir le nouvel embauché dans l'entreprise. Deux outils guident les formateurs et les entreprises accueillantes pour la mettre en œuvre : TutoPrév' Accueil et TutoPrév' Pédagogie.

Caisse régionale Île-de-France

L'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

TUTOPRÉV' interactif

inrs l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS

La **démarche TutoPrév'** vise à s'assurer que les salariés ou futurs salariés (jeunes en stage ou apprentissage, intérimaires, nouveaux embauchés de tout âge...) soient capables d'observer une situation de travail, de repérer les dangers et les risques qui y sont liés et de proposer des mesures de prévention adaptées à ces risques. TutoPrév' Interactif est un outil complémentaire aux **TutoPrév' Pédagogie et Accueil**. Il permet de :

- vérifier, au travers de quiz, les connaissances en matière de santé et de sécurité au travail ;
- proposer, en cas de lacunes, des actions d'information, de formation ou d'accompagnement.

TutoPrév' Interactif existe actuellement pour 10 secteurs d'activité. Pour chaque secteur, plusieurs environnements distincts sont proposés sur la base des planches illustrées des TutoPrév' Accueil.

L'outil TutoPrév' Interactif est proposé après un projet initié et expérimenté en partenariat avec la Carsat Bourgogne-Franche-Comté.

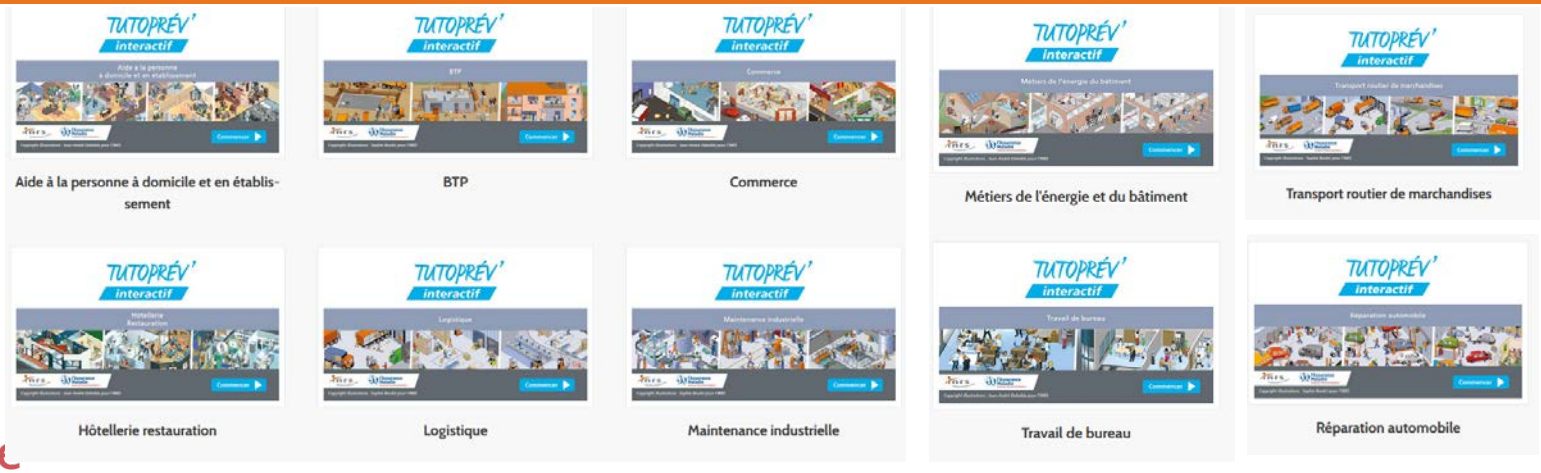

Risque de chute de plain-pied

Parmi ces 4 propositions, choisissez 2 actions adaptées à la prévention du risque identifié.

- [ ] Assurer une ventilation générale des locaux
- [ ] Installer un revêtement antidérapant dans les zones humides
- [ ] Nettoyer régulièrement les espaces de travail et de circulation et maintenir le sol sec
- [ ] Maintenir en état de conformité les installations électriques

Valider

SOURCES D'INFORMATIONS

https://www.ameli.fr/paris/entreprise/sante-travail/prevention/se-former/formation-nouveaux-embauches

Pour retrouver les vidéos, cahier de l'accueillant…

Caisse régionale
Île-de-France